



**ATELIER NATIONAL DE LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET :
RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DU SECTEUR DE L'ENERGIE
AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU
BENIN(PANA ENERGIE)**

PRESENTATION DU PROJET

BOHICON , 22 NOVEMBRE 2016

- 
1. INTRODUCTION
 2. CONTEXTE ACTUEL ET BARRIERES DU SECTEUR DE L'ENERGIE
 3. POTENTIEL ENERGETIQUE DU BENIN
 4. MESURES D'ADAPTATION
 5. STRATEGIE D'ADAPTATION
 6. OBJECTIFS DU PROJET
 7. RESULTATS ESPERES
 8. EFFETS ATTENDUS
 9. CONCLUSION

INTRODUCTION

Le projet de Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie aux impacts des changements climatiques au Bénin intègre la nécessité d'adaptation au secteur de l'énergie, que ce soit dans la conception des politiques énergétiques, leur mise en œuvre.

Le PANA Energie s'aligne sur le Programme d'Action du Gouvernement du Bénin (PAG 2016-2021) et favorise la mise en place effective des possibilités d'adaptation dans le secteur de l'énergie au Bénin. C'est dans ce cadre le FEM, le PNUD, le Gouvernement du Bénin, ont formulé le PANA Energie pour apporter des solutions durables aux barrières climatiques de notre pays. C'est donc le résumé du document du projet qui fera l'objet de cette présentation

Contexte et Justification

1.1. Situation actuelle du secteur de l'énergie

Globalement le secteur énergétique béninois se caractérise par :

- Une consommation d'énergie par habitant relativement faible (0,392 tep/habt en 2010 pour 1 tep/habt en Côte d'Ivoire et 1,5tep/habt au Sénégal).
- Une prédominance des usages traditionnels de biomasse-énergie (bois de feu, charbon de bois et déchets végétaux).
- Un faible accès des populations aux énergies modernes (produits pétroliers et électricité).
- Une dépendance à 100 % de l'extérieur pour les approvisionnements en produits pétroliers.
- Une facture des énergies commerciales (électricité et produits pétroliers) relativement élevée : 5,7 % du PIB en 2010.
- Une surexploitation des ressources forestières naturelles pour l'approvisionnement en bois-énergie.
- Un faible niveau de diversification des sources d'approvisionnement en énergie électrique.

Contexte et Justification (Suite)

1.2. Barrières et risques climatiques du secteur de l'énergie

- Une faible capacité institutionnelle et technique des autorités et des représentants des ministères clefs – particulièrement ceux en charge de l'énergie et des ressources forestières – ainsi que des responsables régionaux et locaux.
- L'accès limité des décideurs aux informations climatiques concernant le secteur de l'énergie.
- L'accès limité des producteurs de charbon de bois aux technologies efficaces de carbonisation.
- La difficulté d'accès des ménages aux équipements permettant l'utilisation efficace de ce type de charbon de bois comme combustible.
- La connaissance limitée des évolutions du potentiel en énergies renouvelables, fondée divers scénarios de changements climatiques au Bénin.

Potentiel énergétique du Bénin.

☐ Hydro-électricité

- Le Bénin a un système hydrique comprenant un certain nombre de sites permettant l'installation de petites et parfois d'importantes centrales hydrauliques. La carte hydrologique du Bénin montre que le pays a un potentiel en termes de sites de production d'hydroélectricité (réservoirs ou sites situés sur les cours d'eau). Le potentiel hydroélectrique du Bénin est estimé à 624 MW.

☐ Solaire

- Les données concernant l'énergie sont généralement extrapolées à partir de ces heures d'ensoleillement, bien qu'il subsiste de nombreuses incertitudes. Les données officielles montrent un rayonnement solaire journalier en moyenne de 3,9 kWh/m² au Sud et 6,2 kWh/m² au Nord. Le potentiel de développement de l'énergie solaire au Bénin est considéré comme significatif.

☐ Biomasse

- Le Bénin a un grand potentiel en biomasse renouvelable, et plus précisément en résidus agricoles. Statistiquement, la biomasse pourrait produire plus 700 MW d'électricité en utilisant des techniques de pyrolyse simples comme la gazéification des résidus agricoles. 27% des résidus agricoles peuvent être vraiment exploités, ce qui laisse envisager une production électrique de 300 MW.

Mesures d'adaptation.

Les Mesures d'adaptation pour la production d'énergie thermique comprennent:

- Des structures d'adaptation comprenant dont un meilleurs standards pour les bâtiments nouveaux ou rénovés, une amélioration des processus de drainage, de routage des pipelines d'eau, et la construction de bâtiments en béton ou métalliques.
- Le contrôle des inondations (protection des berges, baragnes, digues, réservoirs, polders, ponds, relocation des barrières contre les inondations, et une meilleure capacité d'acheminement des eaux), la construction de meilleurs défenses côtières (digues, brise-lame, etc.), la relocation vers des lieux moins exposés, la restauration des terres et la reforestation pour réduire les inondations et les glissements de terrain.
- L'amélioration des infrastructures de refroidissement (condensateur, échangeur de chaleur, réduction des pertes dues aux évaporations, usage d'eaux usées ou construction de tours de refroidissement sèches)

Mesures d'adaptation (suite).

Les mesures d'adaptation pour la production d'énergie solaire et hydraulique comprennent:

- L'augmentation de la hauteur des barrages et/ou la construction de petits barrages en amont (où le débit devrait augmenter).
- La conception d'infrastructure et de barrages plus solides en prévision d'inondation plus importantes et d'événements extrêmes.
- La modification des canaux et tunnels pour mieux prendre en compte les changements de débit des cours d'eau.
- Le développement de meilleures techniques de prévision hydriques et de nouvelles règles de gestion adaptative.
- Le développement d'une stratégie de gestion des ressources au niveau des bassins hydriques, et prendre en compte les conséquences de l'activité sur l'environnement, ainsi que l'utilisation de l'eau par les citoyens.
- La restauration et l'amélioration de la gestion des terres en amont (ce qui inclut la question de la reforestation) afin de réduire les inondations, l'érosion, les envasements et les glissements de terrain.

Stratégies d'adaptation.

- Conformément aux réponses proposées par les Nations Unies sont fondées sur une analyse des défis, particulièrement en terme (i) de gouvernance, (ii) de croissance économique inclusive, (iii) d'accès aux services sociaux de base, (iv) de protection de l'environnement, (v) de stabilisation et (vi) de maintien de la paix, le renforcement du secteur de l'énergie au Bénin contre les changements climatiques tombe donc sous le cinquième objectif : « D'ici 2018, les institutions et les populations des zones d'intervention doivent réussir à améliorer leur gestion de l'environnement, de l'énergie et des ressources naturelles, des conséquences des changements climatiques et, des catastrophes et crises naturelles. »
- Le projet PANA Energie va donc contribuer au développement et à la mise en place de stratégies et politiques environnementales d'adaptation aux changements climatiques ; et se conforme donc avec son axe principal sur « l'environnement, les crises et catastrophes de gestion, les changements climatiques ».
- Ainsi , le PANA Energie est en lien avec la Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement (PCNUD), la stratégie du PNUD le Programme d'Action du Gouvernement du Bénin (2016-2021) et réalise l'augmentation de la résilience des sources énergétiques rurales et urbaines, afin de ralentir la déforestation et de fournir des activités génératrices de revenu alternatives pour notre pays le Bénin .

Objectifs du PANA ENERGIE

Le PANA Energie vise à réduire les conséquences des changements climatiques pour le secteur énergétique du Bénin.

Le projet devrait contribuer à la suppression des principales barrières institutionnelles, politiques et financières, ainsi que des entraves liées aux capacités individuelles et connaissances limitées, pour mettre en œuvre une gestion effective des risques climatiques pour ce secteur. Il devrait finalement introduire des mesures d'adaptation pour renforcer la résilience du secteur national de l'énergie.

Effets attendus et Résultats espérés

Les effets attendus du PANA Energie devrait soutenir les initiatives gouvernementales au travers de mesures additionnelles visant à renforcer les capacités en ressources humaines et institutionnelles du secteur de l'énergie (Composante 1) ; intégrer la question des risques climatiques dans les politiques et les outils relatifs de planification dans le secteur de l'énergie (Composante 2) ; et renforcer la résilience climatique de ce des sources d'énergie en investissant dans des mesures d'adaptation concrètes, et par l'amélioration des services énergétiques pour les ménages les plus vulnérables (Composante 3).

Effets attendus et Résultats espérés (fin)

- **Effets, produits et activités du projet**
- - La résilience climatique des zones de production de bois-carburant, identifiés et mis à jour par les plans de gestion, doit être améliorée avec les activités de reforestation et de protection des aires forestières.
- Les infrastructures de génération et de distribution d'énergie seront protégées contre les catastrophes naturelles et les autres risques climatiques, grâce à l'identification et les toutes premières mises en œuvre de mesures d'adaptation.
-
-

Synergie des interventions du PANA Energie dans le mix énergétique du Bénin

- Les interventions du PANA Energie convergeant également à l'accroissement du mix énergétique du Bénin en raison de la diversification des sources d'énergie dont : le solaire, la biomasse.

Conclusion



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

